# **DOSSIER DE DEMANDE D’OBTENTION DU**

**STATUT D’ETUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU (ESHN)**

N° Etudiant ou INE / : ……………………………………..

NOM et Prénom de l’étudiant : …………………………………………………………....

Nationalité : ………………………………………………….

Première demande  Renouvellement

Domaine sportif : ………………………………………………………………………. => ***(Cf. Listing critères sportifs – page 5,6 & 7))***

Pratique et niveau de championnat : …………………………………………………………… Autre : ………………….……………………….

Discipline olympique Paris 2024 :  Oui  Non

Fédération sportive de rattachement : …………………………………………………………………………………………………………………..…..

Intitulé du diplôme préparé à l’UPVD (ex : Licence Portail DARWIN SV) : ……………………………………………………………..………

Niveau de la formation (ex : L1, L2…, préciser option ou spécialité): ………………………………………….………………………………….

Dossier à remplir par le candidat et à retourner impérativement :

* **au plus tard le 1er juillet pour les renouvellements**
* **avant le 30 août pour les premières demandes**
* **au plus tard le 15 décembre (demande uniquement pour le semestre 2)**

**À :** [**bebpp@univ-perp.fr**](mailto:bebpp@univ-perp.fr)

Pour cocher les « 🞏 », cliquer sur l’icône

**IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET OU TRANSMIS HORS DELAI SERA REFUSE.**

|  |
| --- |
| Pour information, chaque candidature est assujettie à l’accord du Comité Sportif de Haut Niveau (CSHN) |

# **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Informations personnelles :

Date de naissance : ………../………/……….

Lieu de naissance : …………………………………………………………………………………………………………………………………….……………….

Adresse de l’étudiant – Année universitaire en cours : ………………………………………………..……….……………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

E-mail l: ………………………………………………………………………………………….…………….

Téléphone : ………………………………………………………………………

Cursus scolaires et universitaires les trois dernières années :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Cursus | Etablissements fréquentés | Etudes suivies et/ou diplômes obtenus | Résultats |
| 20.. / 20.. |  |  |  |
| 20.. / 20.. |  |  |  |
| 20.. / 20.. |  |  |  |

**AMENAGEMENTS OBTENUS ET/OU SOUHAITÉS**

Avez-vous déjà bénéficié du statut :

* ESHN  Oui  Non
* ESBN  Oui  Non

Si oui, avez-vous déjà bénéficié d’aménagements liés à votre statut de sportif ?

Oui Non

Lesquels ?

Tutorat prise de notes => Restitution du cours d'un étudiant "tuteur" vers un autre étudiant "tutoré" avec absence de relation pédagogique

Tutorat pédagogique individuel => Action d'un étudiant ou enseignant "tuteur" qui va avoir pour missions de conseiller, expliquer, illustrer, approfondir des thèmes, des notions ou des concepts à un seul étudiant « tutoré »

Tutorat pédagogique collectif => Action d'un étudiant ou enseignant "tuteur" qui va avoir pour missions de conseiller, expliquer, illustrer, approfondir des thèmes, des notions ou des concepts à un groupe d'étudiants "tutorés"

Dispense d’assiduité

Etalement de la formation

Aménagement des examens

Autre : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Souhaits d’aménagements pour cette année** :

Tutorat prise de notes => Restitution du cours d'un étudiant "tuteur" vers un autre étudiant "tutoré" avec absence de relation pédagogique – **« Sous réserve des crédits disponibles »**

Tutorat pédagogique individuel => Action d'un étudiant ou enseignant "tuteur" qui va avoir pour missions de conseiller, expliquer, illustrer, approfondir des thèmes, des notions ou des concepts à un seul étudiant « tutoré » - **« Sous réserve des crédits disponibles »**

Tutorat pédagogique collectif => Action d'un étudiant ou enseignant "tuteur" qui va avoir pour missions de conseiller, expliquer, illustrer, approfondir des thèmes, des notions ou des concepts à un groupe d'étudiants "tutorés" - **« Sous réserve des crédits disponibles »**

Dispense d’assiduité

Etalement de la formation

Aménagement des examens

Autre : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

# **RENSEIGNEMENTS SPORTIFS**

Vous êtes :

**ESHN** : Sportif listé sur liste des Sportifs de Haut Niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports (Relève, Senior, Elite, Reconversion), sur les listes Espoirs et Partenaires d’Entraînement, officiellement membre d’un pôle labellisé par la Commission du Sport de Haut niveau, et/ou sportif professionnel bénéficiaire d’une convention de formation prévue à l’article L211-5 du code du sport (fournir une attestation confirmant la situation

**ESBN** : « Autre sportif », susceptible de relever d’un niveau de pratique attesté par le comité Sport de Haut Niveau UPVD (vous référer aux critères d’éligibilité proposés sur le site de l’UPVD en suivant le lien ci-contre :

https://www.univ-perp.fr/fr/menu/vie-etudiante/etudiants-a-besoins-pedagogiques-particuliers/sportifs-de-haut-niveau/sportifs-de-haut-niveau-et-sportifs-de-bon-niveau-111.kjsp?RH=1398781730841

Les **étudiants de nationalité étrangère** dont la situation de **sportif de haut niveau** est **reconnue et attestée par**

**l’administration locale compétente en matière de sport de haute performance** :

Fournir une attestation nominative établie par les instances gouvernementales ou régionales en charge de l'administration du sport de compétition. L'attestation doit préciser le niveau de performance ou de pratique de l'étudiant et être établie par les directions techniques compétentes

* Pratique sportive :

Discipline pratiquée : …………………………………………………………………………………………………………………………………

Structure sportive de rattachement (Association, Centre de Formation, Team) : ……….…………………………….………………………………………………………………………………………………………………………………………..…………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Adresse de la structure sportive : …………………………………………………………………………………………………………………..…..

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

E-mail de la structure :…………………………………………………………………………………………………………………….…….

Téléphone de la structure :………………………………………………..…………………………………………………………..……..

* Niveau de pratique ESBN (cf. Document sur le site de l’UPVD – « Critères ESHN UPVD ») :

Catégoried’âge:…………………………………………………………………………………………………………………………………….……………….

Niveau de compétition :

National  Régional

# **LISTING CRITERES SPORTIFS**

* Domaine sportif, pratique et niveau de championnat =>Cochez la case correspondante

1. **Sports collectifs**
   1. **BASKET BALL Masculin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Nationale 1
   2. **BASKET BALL Féminin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Nationale 1
   3. **FOOTBALL Masculin** : Etre membre d'une équipe évoluant en National 1
   4. **FOOTBALL Féminin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Division 2
   5. **FUTSAL** : Etre membre d'une équipe évoluant en Division 1
   6. **HAND BALL Masculin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Starligue ou Proligue
   7. **HAND BALL Féminin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Division 1 ou en Division 2
   8. **RUGBY à 15 Masculin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Nationale, Reichel Espoirs Elite,

Reichel Espoirs Accession

* 1. **RUGBY à 15 Féminin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Elite 1, Elite 2
  2. **RUGBY à 13 Masculin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Elite 1, Elite 2
  3. **RUGBY à 13 Féminin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Elite 1
  4. **VOLLEY Masculin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Elite, Nationale 2
  5. **VOLLEY Féminin** : Etre membre d'une équipe évoluant en Elite, Nationale 2

1. **Activités de glisse**
   1. **BIATHLON** : Avoir moins de 70 pts FFS pour les garçons, avoir moins de 80 pts FFS chez les filles
   2. **SKI ALPIN :** Avoir moins de 60 pts FIS pour les garçons, avoir moins de 75 pts FIS chez les filles
   3. **SKI DE FOND** : Avoir moins de 70 pts FFS pour les garçons, avoir moins de 80 pts FFS chez les filles
   4. **SKI FREE STYLE** : Ski cross : avoir plus de 50 pts FIS, Half Pipe : avoir au moins 20 pts FIS ; Slope

style : avoir au moins 20 pts FIS ; Bosses : avoir plus de 80 pts FIS

* 1. **SNOW BOARD** : Slalom géant parallèle : avoir plus de 100 pts FIS ; Boarder Cross : avoir plus de

100 pts FIS ; Half Pipe : avoir au moins 20 pts FIS ; Slope Style : avoir au moins 20 pts FIS ; Big Air

: avoir au moins 80 pts FIS

* 1. **SKI CROSS** : Être partenaire d’entrainement ou titulaire au sein du comité territorial de ski
  2. **SKI DE MONTAGNE** : Classement dans les 10 premiers du championnat de France juniors, espoirs, séniors
  3. **SKI NAUTIQUE** : Etre membre d'une structure officielle du plan de performance fédérale
  4. **WAKE BOARD** : Etre membre d'une structure officielle du plan de performance fédérale

1. **Activités athlétiques**
   1. **ATHLETISME** : Performance de niveau national (N1, N2, N3, N4) ou inter régional (IR1, IR2) selon la

spécialité

* 1. **TRAIL** : Classement dans les 10 premiers du championnat de France juniors, espoirs, séniors

1. **Sports de raquette**
   1. **BADMINTON**: Avoir un classement en série Nationale 2
   2. **SQUASH**: Classement 2D minimum
   3. **TENNIS** : Avoir un classement en 2er série compris entre 0 et 2er série négative
   4. **TENNIS DE TABLE**: Avoir à minima 2000 pts chez les garçons et 1700 pts chez les filles
2. **Activités de pleine nature**
   1. **COURSE D'ORIENTATION** :Etre dans les 10 premiers de sa catégorie d'âge au classement général de la

coupe de France pédestre

* 1. **ESCALADE** : Etre dans le TOP 30 national (vitesse, bloc, difficulté)
  2. **GOLF** : Etre classé parmi les 200 meilleurs hommes ou les 135 meilleures femmes au classement mérite

national amateur. Etude au cas par cas pour les joueurs dont l’index est inférieur à 5

* 1. **KAYAK** : Etre à minima athlète de niveau National 1

1. **Cyclisme**
   1. **BMX BI CROSS** : Etre dans les 16 premiers (demi-finale) au championnat de France
   2. **CYCLISME SUR ROUTE** : Courir à minima en 1er catégorie. Pour les juniors hommes et femmes, être

classé parmi les 40 premiers dans sa catégorie d’âge au classement général de la coupe de France ou championnat de France

* 1. **VTT ENDURO** : Etre dans les 15 premiers français et les 5 premières françaises dans sa catégorie d'âge

au classement général de la coupe de France ou championnat de France

* 1. **VTT TRIAL** : Etre dans les 20 premiers français et les 5 premières françaises dans sa catégorie d'âge au

classement général de la coupe de France ou championnat de France

* 1. **VTT CROSS-COUNTRY** : Pour les séniors, être dans les 40 premiers chez les hommes et les 30 premières chez

les femmes au classement général de la coupe de France ou championnat de France. Pour les juniors, être dans

les 20 ou les 30 premiers chez les hommes et les femmes au classement général de la coupe de France ou championnat de France

* 1. **VTT DESCENTE** : Etre dans les 20 premiers français et les 5 premières françaises dans sa catégorie d'âge au

classement général de la coupe de France ou championnat de France

1. **Activités gymniques**
   1. **AEROBIC** : En individuel : évoluer à minima en Nationale A ; par équipe : évoluer à minima en Elite
   2. **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**: En individuel : évoluer à minima en Nationale A ; par équipe :

évoluer à minima en Elite

* 1. **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE**: En individuel : évoluer à minima en Nationale A ; par équipe : évoluer

à minima en Nationale A

* 1. **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE**: En individuel : évoluer à minima en Nationale A ; par équipe :

évoluer à minima en National Equipe

* 1. **TUMBLING** : En individuel : évoluer à minima en Nationale A ; par équipe : évoluer à minima en Elite

1. **Sports de combat**
   1. **JUDO**: Participation au championnat de France 1er division juniors ou seniors, top 3 du

championnat de France séniors 2ème division

* 1. **KARATE**: Etre dans les 8 premiers du championnat de France de Karaté ainsi que dans les

disciplines associées

* 1. **LUTTE** : Etre dans les 8 premiers du championnat de France de Lutte libre, Lutte gréco romaine,

Lutte féminine

1. **Natation**
   1. **NATATION COURSE**: Avoir réalisé à minima 640 pts hommes et femme / Etre en finale B du

championnat de France Elite ou finale A Nationale 2 de sa catégorie d'âge

* 1. **NATATION EAU LIBRE**: Etre dans les 5 premiers au championnat de France de nage en eau libre (5

au 25 kms)

* 1. **NATATION SYNCHRONISEE**: Participation au championnat de France N1 ou N2 / Être dans les 3

premières au classement final des N3 (compétitions en équipe, solo, duo)

* 1. **PLONGEON** : Niveau National

1. **FFSU**: Titre ou Podium aux championnats de France FFSU quelle que soit la pratique sportive.

**Dans le cas où un étudiant pratiquerait une activité sportive autre que celles susmentionnées, les demandes seront étudiées au cas par cas à partir du moment où 3 critères sont remplis** :

* Avis favorable de Conseiller Technique Sportif (CTS) ou Conseiller Technique National (CTN) ;
* Avoir fait un podium aux championnats de France, coupe de France, ou être membre d’une équipe de France ;
* Présenter de fortes contraintes d’entraînement et de compétitions.
* Informations sur le responsable sportif :

NOM et Prénom du responsable sportif de l’étudiant :

…………………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………

E-mail:………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Téléphone:………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* Informations relatives à l’entraînement sportif :

Objectifs de la saison sportive :……………………………………………….……………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Nombre d’heures d’entraînement prévues cette année universitaire

(Joindre le planning hebdomadaire des entraînements):

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Stages et compétitions prévus cette année universitaire

(Joindre le planning annuel des stages et des compétitions en « Pdf »):

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

## **AUTORISATION DE FIXATION ET D’EXPLOITATION DU DROIT À L’IMAGE**

Je, soussigné(e) ………………………………………………………………………, né(e) le ....../..…. /…... à ………………………………….. et étudiant à l’Université de Perpignan Via Domitia autorise celle-ci à fixer, reproduire et communiquer, en tout ou en partie, sans limite de territoire ou de durée et à titre non commercial des images photographiques ou vidéos dans lesquelles j’apparais, qu’elles aient été réalisées par mon club sportif, l’Université de Perpignan Via Domitia ou tout autre organisme.

Elles pourront être diffusées sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour. L’UPVD s’interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation.

Par ailleurs, je m’engage à indiquer le nom de la personne ou de l’organisme auteur de l’image pour la créditer.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l’application de la législation relative au respect du droit à l’image et au respect de la vie privée.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A ……………………………………, le ……………………………………

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

## **CADRE RÉSERVÉ À L’ADMINISTRATION APRÈS AVIS DU COMITÉ SPORTIF**

**Avis de la commission SHN :**

🞏 Favorable

🞏Défavorable

# **PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER**

**PJ + dossier demande statut - UNIQUEMENT sous FORMAT « PDF »**

Le site [www.ilovepdf.com](http://www.ilovepdf.com) un outil gratuit qui permet de réaliser un document PDF unique avec toutes les pièces jointes, et ce quel que soit le format originel de ces dernières.

**Première demande statut ESHN à l’UPVD**

* Photo d’identité récente de l’étudiant
* Pour les sportifs postulant dans la catégorie ESHN : attestation de sportif de haut niveau listé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Relève, Senior, Elite, Reconversion), inscription sur les listes Espoirs et Partenaires d’Entraînement, officiellement membre d’un pôle labellisé par la Commission Nationale du Sport de Haut niveau, et/ou sportif professionnel bénéficiaire d’une convention de formation prévue à l’article L211-5 du code du sport
* Pour les sportifs français postulant dans la catégorie ESBN : attestation nominative établie par les ligues ou comités relevant de l'échelon départemental ou régional de la fédération sportive concernée. L'attestation doit préciser le niveau de performance ou de pratique de l'étudiant et être établie par les directions techniques compétentes.
* Les **étudiants de nationalité étrangère** dont la **situation de sportif de haut niveau** est **reconnue et attestée par l’administration locale compétente en matière de sport de haute performance** :

Fournir une attestation nominative établie par les instances gouvernementales ou régionales en charge de l'administration du sport de compétition. L'attestation doit préciser le niveau de performance ou de pratique de l'étudiant et être établie par les directions techniques compétentes

* Curriculum Vitae sportif (palmarès et activités)
* Lettre de motivation soulignant notamment les contraintes d’entraînement et les périodes de compétitions afin de justifier les souhaits d’aménagement pour les études universitaires
* Planning hebdomadaire des entraînements
* Planning annuel des stages et compétitions
* Photocopie de la licence sportive
* Copie du dernier diplôme obtenu
* Derniers relevés de notes

***NB : Tous les justificatifs demandés : attestations en tant que sportif, plannings, licence sportive concernent l’année universitaire 2024/2025***

**Renouvellement statut ESHN**

* Pour les sportifs postulant dans la catégorie ESHN : attestation de sportif de haut niveau listé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Relève, Senior, Elite, Reconversion), inscription sur les listes Espoirs et Partenaires d’Entraînement, officiellement membre d’un pôle labellisé par la Commission Nationale du Sport de Haut niveau, et/ou sportif professionnel bénéficiaire d’une convention de formation prévue à l’article L211-5 du code du sport
* Pour les sportifs français postulant dans la catégorie ESBN : attestation nominative établie par les ligues ou comités relevant de l'échelon départemental ou régional de la fédération sportive concernée. L'attestation doit préciser le niveau de performance ou de pratique de l'étudiant et être établie par les directions techniques compétentes.
* Les **étudiants de nationalité étrangère** dont la **situation de sportif de haut niveau** est **reconnue et attestée par l’administration locale compétente en matière de sport de haute performance** :

Fournir une attestation nominative établie par les instances gouvernementales ou régionales en charge de l'administration du sport de compétition. L'attestation doit préciser le niveau de performance ou de pratique de l'étudiant et être établie par les directions techniques compétentes

* Curriculum Vitae sportif (palmarès et activités) => **à réactualiser pour l’année universitaire en cours**
* Lettre de motivation soulignant notamment les contraintes d’entraînement et les périodes de compétitions afin de justifier les souhaits d’aménagement pour les études universitaires => **à réactualiser pour l’année universitaire en cours**
* Planning hebdomadaire des entraînements
* Planning annuel des stages et compétitions
* Photocopie de la licence sportive
* Derniers relevés de notes

***NB : Tous les justificatifs demandés : attestations en tant que sportif, plannings, licence sportive concernent l’année universitaire 2024/2025***